

**Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax
MRC de l'Érable
Province de Québec**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE-D'HALIFAX SIÈGE CE 12 JANVIER 2021, À 19h00, PAR VOIE VIDÉOCONFÉRENCE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-CLAUDE CHOUINARD, MAIRESSE.

Sont présents à cette séance :

Madame Manon Lambert	conseillère numéro	1
Monsieur Sylvain Laganière	conseiller numéro	2
Monsieur Normand Provencher	conseiller numéro	3
Monsieur Christian Daigle	conseiller numéro	4
Siège numéro 5 vacant		
Monsieur Jean Goulet	conseiller numéro	6

Secrétaire d'assemblée : Madame Julie Paris

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal extraordinaire du 8 décembre 2020
4. Adoption du procès-verbal du 8 décembre 2020
5. Adoption du procès-verbal extraordinaire du 10 décembre 2020
6. Adoption des comptes à payer au 31 décembre 2020
7. Adoption du règlement n°65-2020 décrétant les taux de taxes, les tarifs, les intérêts et pénalités de la taxation 2021 et les conditions de perception.
8. Nomination de la mairesse suppléante
9. Nomination vérificateur comptable
22. Période de questions
23. Levée de la séance

339-01-21

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Normand Provencher, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que l'ordre du jour soit adopté et en laissant l'item varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

340-01-21

ADOPTION DE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2020

Il est proposé par Madame Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 décembre 2020 est adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

341 -01-21

ADOPTION DE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2020

Il est proposé par Monsieur Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2020 est adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

342-01-21

ADOPTION DE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2020

Il est proposé par Monsieur Sylvain Laganière, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 décembre 2020 est adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

343-01-21

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 31 DÉCEMBRE 2020

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière a déposé aux membres du conseil la liste des comptes du mois de décembre 2020 de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, totalisant un montant de 40 136.68\$;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil reconnaissent en avoir pris connaissance;

CONSIDÉRANT l'article 3.1 du règlement numéro 53-2018 intitulé *Règlement délégrant le pouvoir de dépenser et décrétant les règles de contrôles et de suivi budgétaire*;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que, conformément à l'article 961 du *Code municipal du Québec*, il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses énumérées dans la liste des factures du mois de décembre 2020 de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, totalisant 40 136.68 \$;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Christian Daigle, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil

QUE les comptes énumérés soient approuvés et payés, conformément à la liste remise aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-haut.

Signer ce ___ du mois de _____ 2021

Julie Paris Directrice générale, secrétaire-trésorière

344-01-21

NOMINATION MAIRESSE SUPPLÉANTE

CONSIDÉRANT QUE le mandat de Madame Manon Lambert comme mairesse suppléante est venu à échéance le 31 décembre 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Normand Provencher, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil de renouveler le mandat de Madame Manon Lambert comme mairesse suppléante jusqu'aux élections générales municipales de novembre 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

345-01-21

NOMINATION VÉRIFICATEUR COMPTABLE

Il est proposé par Monsieur Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil de retenir les services des vérificateurs comptables Groupe RDL pour l'année 2021

Adoptée à l'unanimité des conseillers

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

346-01-21

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur Christian Daigle, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la présente séance soit levée à 19h 03.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Je, Marie-Claude Chouinard, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'ils contiennent au sens de l'article 142(2) du *Code Municipal du Québec*.

Marie-Claude Chouinard
Mairesse

Julie Paris
Directrice générale et secrétaire-
trésorière